ASSR1 (ATTESTATION SCOLAIRE DE SECURITE ROUTIERE)	PERMIS AM (ANCIENNEMENT BSR)	ASSR2
Obligatoire Gratuit En 5ème En cours SVT Période d'examen 2ème et 3ème trimestre 20 heures de formation Test de 20 questions (10/20 mini) Obligatoire pour le permis AM	Scooter / voiturette / quad* Pas obligatoire Assr1 ou 2 obligatoire 14 ans minimum Auto-école Payant 8h de formation sans examen - Connaissance du véhicule (30min) - Conduite hors circulation (1 à 3 h) - Code de la route (30 min) - Conduite en circulation (3 à 5 h) - Sensibilisation aux risques (1 h)	Obligatoire Gratuit En 3ème En cours SVT 20 heures de formation Période d'examen 2ème et 3ème trimestre Test de 20 questions (10/20 mini) Obligatoire pour les permis A et B (si vous passez votre permis avant 21ans)

Bon à savoir : l'âge pour le permis A (moto) et B (voiture) reste à 18 ans, mais la conduite accompagnée est à partir de 15 ans.